



LUTTE COLLECTIVE CONTRE LA CHENILLE PROCESSIONNAIRE DU PIN n°CPP-2022

Agrément n°PL00276

Bon de travaux pour traitement biologique

NOM Prénom : _____

N° téléphone _____

Adresse mail : _____

Adresse intervention : _____

Adresse facturation : _____

Travaux à réaliser : PULVERISATION

Nombre d'arbres à traiter : _____

Hauteur approximative : _____

Spécificité du chantier (chien, absence, accès...) : _____

Accessibilité : votre présence est nécessaire OUI NON (cocher la case correspondante)

Période prévisionnelle de réalisation du chantier : d'octobre 2022 à janvier 2023, selon conditions météorologiques

Date :

Signature :

Bon pour accord

Bon à renvoyer **avant le 31 octobre 2022 à votre mairie ou directement à la FDGDON49**

Tarifs 2022 : 17 € par arbre

ATTENTION : majoration de 2 € par arbre en cas de demande d'intervention reçue après la date du 31/10/2021